

28 avr 2023 -16:42

Appartient à Conseil des ministres du 28 avril 2023

Fonction publique : circulaire concernant l'organisation de la prestation de serment

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un projet de circulaire qui formule des recommandations concernant la prestation de serment des fonctionnaires fédéraux.

La prestation de serment est un moment important et solennel qui marque le début d'une carrière en tant qu'agent de l'État. Elle confirme le caractère particulier de l'engagement pris par l'agent envers l'administration fédérale et la société belge.

Dans ce contexte, le projet propose un certain nombre de recommandations aux organisations publiques fédérales concernant l'organisation de la prestation de serment. Ces recommandations visent principalement à garantir le caractère solennel de la prestation de serment et à souligner l'importance de l'intégrité.

En outre, ce projet rappelle que la prestation de serment permet de créer un esprit de corps entre une même génération d'agents. Voilà pourquoi il est proposé d'inclure les agents contractuels à la cérémonie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be